

ASSOCIATION DES AMIS DU CHÂTEAU DE COLOMBIER

**Procès-verbal de la 88^{ème} assemblée générale du jeudi 12 mai 2022 à 18h00,
À la salle du Rütli au Château de Colombier**

Président : Ph. Donner
Membres du comité : Mme Ch. Grossen, MM. A. Duillard, J. Erard (A. Schaad est excusé).
Présents : 39 membres (selon liste de présence)
Excusés : 58

Notre président ouvre la 88^{ème} assemblée générale ordinaire, en présentiel, en étant très satisfait de pouvoir souhaiter la bienvenue aux membres présents, et surtout de redécouvrir des visages sans masques, avec des sourires ou ...des grimaces.

L'ordre du jour comprenant 12 points ne demandant aucune modification est adopté à l'unanimité.

1. Accueil et Hommage aux disparus

Le président salue la présence de deux invités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être parmi nous ce soir, à savoir :

- Monsieur Grégoire Simon-Vermot, collaborateur scientifique au service de la sécurité civile et militaire (SSCM), qui remplace M. Thierry Michel, chef du service.
- Monsieur le capitaine Sébastien Marti, membre du comité de la Société Neuchâteloise des Officiers (SNO), qui remplace M. le colonel EMG Yvan Keller, président.

Avec un immense plaisir, est salué également la présence de Monsieur Jean Studer, ancien conseiller d'Etat et actuel président du Conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN), conférencier de ce soir qui est remercié d'avoir accepté de nous parler du monde complexe des crypto-monnaies.

Les invités suivants se sont excusés :

- M. le CE Alain Ribaux, chef du DJSC,
- M. le brigadier Peter Baumgartner, commandant de la FOAP Infanterie à Colombier,
- M. Thierry Michel, chef du Service cantonal de la sécurité civile et militaire (SSCM),
- Mme Marie-Thérèse Bonadonna, cheffe du service cantonal de la culture,
- L'ensemble du Conseil communal de Milvignes, qui siège ce soir avec celui du Val-de-Ruz,
- M. Jacques Bujard, conservateur cantonal et chef de l'office du patrimoine et de l'archéologie,
- M. Pascal Luthi, commandant de la Police Neuchâteloise,
- M. le Lt Frédéric Chevalier, commandant du Centre de formation de la Police,
- M. le col EMG Yvan Keller, président de la Société Neuchâteloise des Officiers,
- Mme Camille Jéquier, directrice du Musée et Château de Valangin,
- M. Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium à Hauterive,
- Mme Chantal Lafontant-Valloton, codirectrice du Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel.

Un nombre important de membres, qui se sont excusés, transmettent leurs meilleurs vœux pour une belle assemblée, ainsi que leurs très cordiales salutations.

41 personnes se sont inscrites et 58 autres se sont excusées (ce qui correspond à un taux de réponse de plus de 60%).

Par ailleurs, 33 personnes ont participé au repas servi à la salle des Chevaliers.

Hommage aux disparus :

En respectant la tradition, l'assemblée honore la mémoire des quelques membres décédés au cours de l'exercice écoulé, ainsi que celles des toujours très nombreuses victimes des conflits passés et actuels, notamment le grave conflit tragique en Ukraine.

Le président demande de se lever pour une minute de silence

2. Procès-verbal de la 87^{me} assemblée générale du jeudi 06 mai 2021 par correspondance

Ce document est disponible sur notre site internet et chacun a pu prendre connaissance de l'adoption à une très forte majorité, de tous les points soumis au vote des membres (68 votes exprimés).

Sa lecture n'est pas demandée ; on n'enregistre aucune remarque ou correction.
Il est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du président

Notre président rappelle qu'après deux années qu'il avait qualifiées de « bizarres » (en référence à la célèbre tirade de Louis Jouvet dans le film « drôle de drame »), marquées par des restrictions sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, nous avons pu reprendre progressivement quelques activités.

En effet, de nombreuses manifestations sociétales, sportives et culturelles ont dû être annulées en 2020 et partiellement reportées en 2021.

Concernant le site du Château de Colombier et contrairement aux années précédentes, on constate que les choses commencent à bouger même si malheureusement le Musée reste toujours fermé (ceci depuis septembre 2014) ce qui pénalise évidemment l'accueil du public au Château.

Heureusement, le restaurant de « La Taverne du Château » est ouvert et c'est désormais un nouveau tenancier (M. Guiseppe Meli) qui gère les lieux ; les échos sont favorables et ceux qui restent ce soir pour le repas pourront apprécier le menu proposé.

Le comité s'est réuni à trois reprises pour régler les affaires courantes, dans l'habituelle ambiance conviviale et détendue et notre président adresse un tout grand merci aux personnes qui l'accompagnent fidèlement au sein du comité.

Pour les adeptes de l'informatique, il rappelle que notre webmaster, André Schaad, tient notre site internet à jour (www.amis-du-chateau-de-colombier-ne.ch) et que chacun peut donc suivre nos activités passées et futures par le biais de comptes-rendus succincts.
Il remercie André pour cette importante contribution.

Rappel des manifestations qui ont été planifiées ou organisées durant l'exercice écoulé :

- 06 mai 2021 : 87^{me} Assemblée générale, par correspondance (68 réponses rentrées dans les délais).
- 19 juin 2021 : Manifestation au Château de Colombier, dans le cadre des animations des 4 châteaux et musées cantonaux « Ô Châteaux » (visite libre du Château, démonstrations et initiation aux arts martiaux dans la cour d'honneur (manier l'épée et tirer à l'arquebuse grâce aux compagnies médiévales présentes).
- 04 septembre 2021 : Spectacle « Richard III » dans la cour d'honneur du Château, par les Batteurs de Pavés.
- 11 novembre 2021 : Visite commentées de l'exposition « des Choses » au Musée Laténium à Hauterive avec un sympathique repas (25 personnes présentes).
- 1^{er} mars 2022 : Visite des Fortins de Valangin et notamment le Mémorial de la Br fr 2 avec une excellente fondue au fromage (15 personnes présentes) et
- 12 mai 2022 : 88^{me} Assemblée générale ordinaire avec une conférence de Monsieur Jean Studer.

Rappel : la publication d'un superbe ouvrage relatant la riche histoire du Château de Colombier (édité par la Nouvelle Revue Neuchâteloise et ce en étroite collaboration avec l'OPAN) ; ce fascicule peut toujours être commandé auprès du président au prix spécial de CHF 15.- + frais de port (pour information, l'ouvrage est vendu CHF 27.- en librairie).

Deux projets restent toujours à l'étude, à savoir :

- La signalisation routière touristique « Château de Colombier » qui devrait être mise en place.

- La restauration de la statue du marcheur Linder (qui a fait deux fois Paris-Strasbourg) dans le jardin Est du Château (œuvre de l'Eplattenier)

4. Admissions – Démissions

En relevant que certaines informations (décès, déménagements, etc.) ne sont pas toujours connues du comité et sur la base des données enregistrées durant cet exercice, il est heureux de pouvoir annoncer une nouvelle admission. Il s'agit de :

- Monsieur et Madame Jean-Michel et Martine De Montmollin de Colombier (excusés), à qui est souhaité une très cordiale bienvenue.

Par contre, nous avons aussi enregistré 2 décès, 4 démissions et 2 radiations, à savoir :

- M. Jean-Jacques Mayor de Neuchâtel (décès)
- M. François Bovet de Colombier (décès)
- Mme Géraldine Stocker-Fitzgerald de Colombier (démission)
- M. Raymond Clottu de La Brévine (démission)
- M. Jean-Pierre Leuenberger de Boudry (démission)
- M. André Schneider de Cortaillod (démission)
- M. Frédéric Beck de Lully (radiation)
- M. Thierry De Pourtalès d'Areuse (radiation).

Ainsi, notre association compte à ce jour 152 membres.

Nous devons évidemment recruter de nouveaux membres et l'on compte essentiellement sur le bouche-à-oreille et sur l'enthousiasme des membres pour parler de notre association, de nos activités aux amis et connaissances.

5. Rapport de la trésorière

Mme Christiane Grossen, trésorière de notre association nous présente les comptes pour l'exercice 2021 et précise que ces derniers sont établis sur la base du programme de comptabilité Comptabase.

Dans les **produits** :

- Les cotisations ont rapporté en 2021 **CHF 3'851.00** soit **CHF 461.00** de plus qu'en 2020.
- Les titres rapportent toujours peu : **CHF 82.50**, contre **CHF 93.75** en 2020. Ceci n'est pas étonnant au vu de l'évolution des marchés financiers.
- Les intérêts, (**CHF 0.30** !) sont fonction des taux actuels.

Dans les comptes de **charges** figurent les frais habituels de fonctionnement.

- Les frais de port **CHF 235.15** en 2021, sont inférieurs à la somme budgétée vu le gel des activités.
Ces frais pourraient encore diminuer si les quelques membres, n'ayant pas encore transmis d'adresse e-mail acceptaient d'être informés par voie électronique. Seule la convocation à l'AG avec bulletin de versement pour l'appel aux cotisations est envoyée par poste à tous les membres.
- Les frais de manifestations **CHF 349.00** avec la sortie au Laténium, sont faibles puisque la pandémie a empêché toutes les autres activités.
- Les taxes postales de **CHF 130.40** incluent CHF 60.00 pour la gestion annuelle du compte, CHF 30.00 pour la Postcard et CHF 40.40 pour les versements effectués au guichet postal.
- Le site internet, admirablement géré par notre webmaster André Schaad, n'occasionne plus que des frais de maintenance : **CHF 180.00**

Le montant total de nos dépenses est de **CHF 1'205.05**, celui des recettes de **CHF 4'374.30** ce qui permet d'obtenir au terme de l'exercice un gain de **CHF 3'169.25**.

Notons que la somme de **CHF 1200.00** prévue pour la restauration du patrimoine n'a pas été utilisée, comme pour les trois dernières années passées, vu la situation actuelle incertaine du Musée.

Les avoirs des Amis du Château, comme on peut le constater au **BILAN**, sont concentrés à la BCN et sur le CCP.

L'ensemble représente une fortune au 31.12.2021 de **CHF 41'098.55**.

L'exercice 2020 bouclait avec un total de **CHF 37'929.30**, d'où un gain au bilan de **CHF 3'169.25**.

Le président remercie Madame Christiane Grossen pour son excellent travail.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés le 28 mars 2022 par MM. Patrice Blanc et Daniel Bena. Les deux personnes étant absentes, le rapport est lu par le secrétaire Jean Erard.

Le compte de fonctionnement (pertes et profits) accuse un excédent de recettes de **CHF 3'169.75**.

De ce fait, la fortune de l'Association a passé de CHF 37'929.30 au 1^{er} janvier 2021 à CHF 41'098.55 au 31 décembre 2021.

Ils ont examiné successivement le bilan de l'année 2021 puis le compte de fonctionnement et ont pointé toutes les écritures du journal de caisse qui se rapportent à des dépenses.

Il est constaté que la tenue des comptes est conforme à la loi et aux statuts, que les comptes sont tenus avec exactitude et clarté et que toutes les écritures examinées ont pu être justifiées.

En conséquence, les vérificateurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes 2021 de l'Association tels qu'ils sont présentés et de donner décharge au comité de l'association. Ils remercient la trésorière, Madame Christiane Grossen pour son excellent travail.

7. Adoption des rapports et décharge

Les rapports sont acceptés à l'unanimité et remerciements.

Décharge est donnée à leurs auteurs.

Le président remercie les membres pour la confiance témoignée.

8. Budget 2022

Mme Christiane Grossen, présente le budget 2022 dans lequel on retrouve :

Pour les dépenses :

- Frais de port, photocopies, manifestations, imprimés/flyer, taxes et frais administratifs, intérêts + frais bancaire, divers **CHF 4'020.00**
 - Frais pour site internet **CHF 180.00**
 - Divers / imprévus **CHF 100.00**
- Soit un total de dépenses de **CHF 4'300.00**

Pour les recettes :

- Cotisations et dons **CHF 4'200.00**
 - Revenu des titres **CHF 100.00**
- Soit un total de recettes de **CHF 4'300.00**

Le budget 2022 tient compte des frais habituels et du fait que nous espérons pouvoir reprendre nos activités normalement. Une somme de CHF 3'000.00 est donc prévue pour les manifestations de notre association (surtout pour le « Dîner en blanc »).

En outre, dès 2022, il faudra ajouter CHF 140.00 pour la location de la case postale.

Le budget ne faisant l'objet d'aucun commentaire ou remarque est adopté à l'unanimité.

9. Etat de la situation au Château de Colombier

L'idée d'une gestion commune du domaine muséal pour les Châteaux cantonaux (Valangin, Boudry, Colombier et Neuchâtel) a été définitivement retenue (c'est un véritable défi mais aussi une chance pour fédérer les forces existantes).

Trois groupes de travail spécifiques (Gouvernance transversale/Implication des communes sièges/Rôle des sociétés d'amis de soutien) ont fait des propositions concrètes, réalistes et il est prévu de recruter un ou une cheffe de projet avec l'ambition d'organiser des manifestations communes pour les 4 Châteaux.

En décembre 2019, un mandat a été confié par la SHAN, en collaboration avec le Service cantonal de la culture, à Mme Camille Jéquier, directrice du Musée et Château de Valangin,

d'organiser une série d'évènements multisites, avec pour Colombier une présentation des collections d'armes et démonstration de combats médiévaux initialement prévue le 09 mai 2020 et finalement reportée au 19 juin 2021, ainsi que la présentation d'une pièce de théâtre « Richard III » dans la Cour d'honneur initialement prévue le 24 octobre 2020 et reportée au 04 septembre 2021.

Grâce à la pugnacité de Mme Camille Jéquier, les diverses manifestations organisées en 2021 ont toutes rencontré un beau succès.

Suite au bilan positif de ces manifestations, le service cantonal de la culture a retravaillé sur différents scénarios visant à mettre en place une gestion commune pour valoriser les châteaux cantonaux, ce en étroite partenariat avec les Communes de Boudry, Milvignes et Neuchâtel.

Une séance avec ces partenaires a eu lieu durant le mois d'avril 2022, en présence de Monsieur Alain Ribaux, chef du département de l'économie, de la sécurité et de la culture et ces scénarios ont été discutés ainsi que certaines questions budgétaires.

Un communiqué de presse a été publié le 29 avril dernier.

Une nouvelle séance de coordination a été agendée à fin mai avec les associations qui sont au front au sein des châteaux cantonaux pour mettre en place une gouvernance transversale, pérenniser les collections et attirer le public.

Désormais le dossier avance et peut-être que prochainement des propositions plus concrètes pourront enfin être faites.

Monsieur Jean-François Kunzi intervient et demande de prendre exemple sur ce qui a été fait au Château de Boudry et de forcer le Conseil d'Etat à créer un staff pour animer le Château de Colombier.

En réponse, notre président lui répond qu'il a eu des échanges avec Madame Bonadonna et que nous devons nous engager, avec l'appui de la Commune et qu'il ne faut pas oublier que le Canton reste engagé dans l'entretien du Château.

10. Election du comité / Election d'un vérificateur des comptes suppléant(e)

Philippe Donner signale qu'il entame sa dernière année de présidence et que le vice-président André Duvillard reprendra le flambeau l'année prochaine, lors de l'AG 2023.

L'ensemble du comité actuel est d'accord de rempiler pour une année supplémentaire, à savoir :

Philippe Donner	président
André Duvillard	vice-président
Christiane Grossen	trésorière
Jean Erard	secrétaire
André Schaad	responsable du site internet (webmaster)

Le président signale que Jean Erard souhaiterait être déchargé de la fonction de secrétaire et nous sommes donc à la recherche d'une personne pour lui succéder.

De même, nous sommes toujours à la recherche d'un nouvel assesseur.

Aucun membre présent ne se propose pour ces deux postes à pourvoir.

En respectant le tournus habituel, le 1^{er} vérificateur (Patrice Blanc) quitte sa fonction, le second vérificateur (Daniel Bena) devient 1^{er} vérificateur et le suppléant (Pierre-André Steiner) devient 2^{ème} vérificateur.

Il convient donc de désigner un vérificateur ou une vérificatrice suppléante.

Monsieur Georges Plancherel se propose et est élu vérificateur des comptes suppléant par acclamation.

11. Activités programmées pour 2022 – 2023)

- 18 juin 2022 « Dîner en blanc » dans la Cour d'honneur du Château de Colombier
- Septembre 2022 Visite commentée des travaux de rénovation de la Collégiale de Neuchâtel, en présence des représentants de l'OPAN.

- 22 mars 2023 Conférence historico-militaire de M. Jürg Stüssi-Lauterburg au Château de Colombier
- 11 mai 2023 89^{ème} Assemblée générale ordinaire au Château de Colombier.

Le président cède la parole à M. André Duvillard pour une présentation succincte du « Dîner en blanc » du 18 juin prochain.

Ce dernier précise que « Le Dîner en blanc » est un rassemblement pacifique de type flash mob qui prend place chaque année dans plusieurs villes du monde. Il se déroule au mois de juin à Paris, lieu historique de sa fondation, au Champ-de-Mars et réuni 1500 à 2000 personnes. Chaque participant sera vêtu entièrement en blanc.

Les tables seront dressées et le repas sera composé de buffets chauds et froids.

L'apéritif sera offert et la manifestation se terminera à minuit. Le repas fera l'objet d'un forfait « all inclusive », soit apéritif, repas et ½ bouteille de vin par personne, et ceci au prix préférentiel de CHF. 89.00 pour les membres des Amis du Château et CHF 99.00 pour les autres personnes. L'objectif est de réunir un minimum de 100 personnes.

André Duvillard demande donc à tous de faire un maximum de publicité, étant donné que tout le monde est bienvenu.

12. Divers

M. Robert Goffinet constate que le Château n'est actuellement plus éclairé mais qu'habituellement il l'est toute la nuit. Par souci écologique, il demande si l'éclairage ne pourrait pas être limité (extinction à minuit).

M. Grégoire Simon-Vermot lui répond qu'actuellement l'éclairage fait l'objet de réparations et que le problème de durée d'éclairage sera examiné.

La parole n'étant plus demandée, le président conclut la partie protocolaire à 18h55 et remercie les personnes présentes pour leur attention.

Notre président est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Il passe la parole à notre vice-président M. A. Duvillard qui présente notre conférencier de ce soir, Monsieur Jean Studer, ancien conseiller d'Etat et actuel président du Conseil d'administration de la Banque cantonale Neuchâteloise (BCN).

Monsieur Jean Studer qui a choisi comme thème de sa conférence « quel rôle pour les banques traditionnelles à l'heure des crypto-monnaies » nous a fait un exposé très intéressant et très passionnant sur un thème qui est d'actualité et qui a permis à chacun de comprendre et de se faire une idée sur le sujet et a retenu toute l'attention des membres présents.

Colombier, le 17 mai 2022

Le secrétaire :
Jean Erard

